

CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 JUILLET 2020
A 20 h 30 salle polyvalente

Présents : tous les conseillers

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte par Michelle GENTIL, doyenne du Conseil Municipal, qui constate que les 15 conseillers municipaux sont présents.

Arthur BRUSA, le plus jeune, est désigné secrétaire de séance tandis que Christian BOISSON et Nicolas URBAIN se portent volontaires pour assurer les fonctions d'assesseurs

Election du Maire

Emmanuel BILLET se déclare candidat et est élu au 1^{er} tour à la majorité absolue avec **8 voix**
Jean-François MICHEL et Véronique RAMEAUX obtiennent respectivement 5 et 2 voix.

Avant de continuer l'ordre du jour Emmanuel BILLET remercie les membres de la précédente mandature, en particulier Evelyne PETIT et Michel BONIN pour le travail fourni durant ces 6 dernières années.

Détermination du nombre d'adjoints

Emmanuel BILLET rappelle que le nombre maximum possible est de 4.

Il indique, dans les grandes lignes, les délégations qu'il compte répartir à ses adjoints et sollicite l'avis des conseillers qui votent à l'unanimité pour l'élection de 4 adjoints.

Election du 1^{er} adjoint

Emmanuel BILLET propose Martine PRELY et demande s'il y a d'autres candidats.

Jean-François MICHEL se déclare également candidat.

Jean-François MICHEL est élu au 1^{er} tour à la majorité absolue avec **8 voix**.

Martine PRELY obtient **7 voix**.

Election du 2^{ème} adjoint

Emmanuel BILLET propose Christian BOISSON.

Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Christian BOISSON est élu au 1^{er} tour à la majorité absolue avec **13 voix**, 1 bulletin blanc et 1 bulletin nul

Election du 3^{ème} adjoint :

Emmanuel BILLET propose Véronique RAMEAUX

Thierry JOUBERT se déclare également candidat.

Véronique RAMEAUX est élue au 1^{er} tour à la majorité absolue avec **10 voix**

Thierry JOUBERT obtient 4 voix

1 bulletin blanc

Election du 4^{ème} adjoint

Emmanuel BILLET propose Catherine BERTIN

Aucun autre candidat ne se fait connaître

Catherine BERTIN est élue au 1^{er} tour à la majorité absolue avec **13 voix**

Martine PRELY obtient 1 voix

1 bulletin blanc